

# INCLUSION : PROTOCOLE D'ACCUEIL

BIEN ACCUEILLIR LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions de sécurité et de confort, la maison de quartier UNION SAINT-JEAN met en oeuvre un Plan d'accompagnement personnalisé.

Découvrez ici comment votre enfant pourra être intégré dans la vie collective et les activités de son accueil périscolaire et de loisirs.

L'accueil administratif et les équipes d'encadrement seront vos interlocuteurs privilégiés.

Dans ce livret, vous pourrez aussi retrouver les coordonnées des responsables de nos accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires utiles pour vous accompagner.

Chaque enfant est singulier, alors qu'entend-on par « enfants à besoins spécifiques » ?

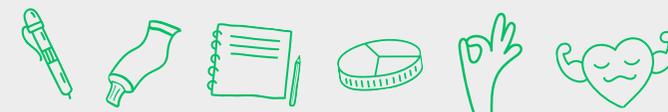
- Enfants en situation de handicap
  - o Déclaré AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)
  - o Hors AEEH
- Enfants en situation familiale ou sociale difficile
- Enfants nouvellement arrivés en France « enfants allophones »
- Enfant porteur d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)



2

## LES POINTS ESSENTIELS DE L'ACCUEIL D'UN ENFANT À BESOINS SPÉCIFIQUES :

- **Accueillir dans la continuité**  
C'est considérer l'ensemble des temps de vie de l'enfant
- **Sécuriser l'accueil**  
C'est proposer des repères
- **Individualiser l'accueil**  
C'est accueillir l'enfant au sein d'un groupe
- **Penser et adapter l'espace d'accueil**  
C'est offrir un espace adapté et chaleureux
- **Préparer l'accueil**  
C'est d'avoir du temps pour préparer et analyser l'animation proposée
- **Accueillir pour faire grandir**  
C'est permettre d'investir ses activités et ses temps de vie quotidienne
- **S'autoriser à essayer d'accueillir**  
C'est avoir une grande capacité d'adaptation



3

# LES ÉTAPES DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

**1- Vous échangez avec l'agent d'accueil de la maison de quartier et exprimez la nécessité (voir les spécificités en page 3) d'un accompagnement individualisé pour votre enfant**

**2- Vous demandez un rendez-vous avec le responsable de l'accueil périscolaire et de loisirs**

**3- Vous évoquez ensemble la situation et les besoins spécifiques de votre enfant**

- Échanger pour établir un lien de confiance.
- Le lien se construit dès les premiers contacts. Lors des rencontres organisées en amont de l'accueil de votre enfant, il sera possible d'échanger sur les éventuelles possibilités d'accueil.
- Ressentir un cadre professionnel et anticiper les difficultés ensemble.
- Le protocole proposé doit permettre de donner la dimension professionnelle de l'accueil en mettant en avant les points d'appuis choisis par l'équipe d'animation pour répondre au mieux à l'intérêt de mon enfant.
- Ce protocole assure également l'existence d'un cadre sécurisant.
- L'anticiper dès le début et échanger permet de se préparer, ensemble, de manière adéquate.

**4- Vous définissez ensemble les moyens à mettre en oeuvre et les aménagements possibles à éventuellement mettre en place par la structure**

- Nomination d'une personne référente
- L'organisation de la journée dans le souci du bien-être et du rythme de l'enfant (l'alimentation, le sommeil, les règles et limites, etc...)
- Adaptation de certaines activités et sorties : encadrement, jours et horaires aménagés, ...
- Accès aux espaces adaptés pour s'apaiser, décompresser
- Définir les modalités d'informations et d'interventions de la famille en cas de besoin
- Apport d'un encadrement supplémentaire
- Se rapprocher d'associations spécialisées et/ou de nos partenaires institutionnels

**5- Vous planifiez ensemble des rendez-vous pour suivre l'évolution de votre enfant au sein de la structure.**

- Transmettre les observations et faire part de vos interrogations respectives
- Se laisser du temps

**6- Être orienté quand l'accueil de votre enfant n'est pas possible**

- Lorsque la structure ne peut pas répondre favorablement à la demande d'accueil spécifique, être orienté vers d'autres interlocuteurs (municipalité, associations spécialisées, etc...)



## AVEC QUI ÉCHANGER :

- **Accueil Périscolaire et de loisirs maternel Barbey**

Mr Laurent Marot  
barbeymater@unionsaintjean.org  
06 52 92 05 22

- **Accueil périscolaire et de loisirs maternel Fieffé**

Mme Mélissa Beaudouin  
fieffemater@unionsaintjean.org  
07 45 19 77 02

- **Accueil périscolaire et de loisirs Paul Antin**

Mme Marine Saint-Marc  
paulantinmater@unionsaintjean.org  
06 51 41 53 24

- **Accueil périscolaire et de loisirs Yser**

Mme Marjorie Rouet  
ysermater@unionsaintjean.org  
07 49 76 44 25

- **Accueil périscolaire et de loisirs élémentaire Barbey**

Mme Amélie Vallée  
barbeyelem@unionsaintjean.org  
07 82 58 47 21

- **Accueil périscolaire et de loisirs élémentaire Francin/Usj**

Mme Stéphanie Gomez  
francinelem@unionsaintjean.org  
07 83 09 43 23

- **Accueil périscolaire et de loisirs élémentaire Somme**

Mr Aymeric Trouillet  
sommeelem@unionsaintjean.org  
07 68 83 52 98